# RESUME EXECUTIF

## MTR RDC12171111 PRODAKOR

1. **Objet**

La CTB a fait procéder à l’évaluation à mi-parcours du Programme de développement agricole du Kasaï oriental (PRODAKOR). Comme le prévoit l’approche MORE Results, qui constitue la référence pour les projets/programmes de la coopération belge, cette évaluation répond à une triple préoccupation : (i) Appui au pilotage ; (II) Contribution à l’apprentissage et (iii) Redevabilité.

Elle a pour objet de répondre :

à des questions génériques : Pertinence, Efficience, Efficacité, Impacts et durabilité ;

à des questions plus spécifiques;

à des préoccupations relatives aux thèmes transversaux : Genre, Environnement

* + La mission a été réalisée par une équipe SOPEX, dans le contexte du contrat cadre Agriculture BXL 1440. La mission en RDC s’est déroulée du jeudi 25 septembre (briefing) au mardi 17 octobre 2017 (dont Kasaï Oriental, du 26/09 au 13/10).
  + Le présent document est la version provisoire du rapport de la mission EMP.

1. **Description du PRODAKOR**

Le PRODAKOR s’intègre dans le programme d’intervention de la coopération belge en RDC, et plus particulièrement dans son pan agricole.

Il vise à réduire les contraintes majeures qui handicapent l’économie agricole locale et sont la cause de conditions de vie difficiles : fragilité du tissu économique, agriculture d’autosubsistance, pratiques agricoles peu productives, problèmes de distribution de la production, administration du secteur à renforcer, concertation insuffisante entre les acteurs.

La logique d’intervention s’articule comme suit :

1. **Objectifs**

OG : Le déficit alimentaire et la pauvreté dans la province du Kasaï Oriental sont réduits par la relance durable du secteur agricole

OS : Les revenus des exploitations familiales provenant de leurs activités agricoles sont augmentés de façon durable dans un processus respectueux de l’environnement, en inscrivant les interventions dans les dynamiques du marché et en tenant compte des contraintes et des besoins différenciés des femmes et des hommes

1. **Résultats**

R1 - Les services d’innovation technique, d’expérimentation paysanne et d’appui-conseil destinés aux exploitations familiales sont améliorés. Ils émergent dans un processus d’autonomisation d’organisations paysannes au sein des villages et proposent des techniques innovantes susceptibles d’améliorer la rentabilité des exploitations familiales

R2 - Les services de conservation, de transformation et de commercialisation des produits des exploitations familiales sont améliorés

R3 - La gouvernance du secteur agricole dans la province est améliorée

R4 - Le leadership des femmes rurales est renforcé

Le Programme s’étend du 03/07/2013 au 02/07/2020 (convention spécifique) pour une durée de mise en œuvre de 60 mois. Il est doté d’un financement de 11 millions d’euros.

Il est réalisé en partenariat avec le Ministère provincial en charge de l’agriculture et du développement rural.

Les principaux groupes cibles sont les populations des zones d’interventions, au travers des organisations paysannes de base (OPB), ainsi que les acteurs publics provinciaux de l’agriculture et du développement rural (IPAPEL, IPDR) et les structures de coordinations régionales, en particulier CCP/CARG et COPROSEM, les acteurs privés des filières (producteurs semenciers, commerçants, prestataires de services et entrepreneurs).

Le programme est basé à Mbuji Mayi et intervient dans une quinzaine de bassins de production où il concentre son action pour une bonne efficacité, en liaison avec le PRODEKOR (désenclavement) et programme EDUKOR (formation).

Lors de l’EMP, la situation budgétaire se présentait comme suit :



**Résultats observés**

R1 – Appui à la production

Ce résultat est centré sur le renforcement de la production/productivité par le développement des services (innovation, expérimentation, appui conseil)

Il comporte 3 principaux axes :

Renforcement secteur semencier : appui au secteur semencier : introduction, base, certifiées, SQD

Systèmes agricoles : vivrier et PH

Renforcement appui conseil

Son mode d’action passe par les OPB (Formation, appui conseil, parcelle expérimentale) dans un but d’autonomisation

Extension géographique progressive (15 bassins de production)

Semences

Stratégie de production semencière volontariste, cohérente, pertinente (mais économie mal connue)

Les différents acteurs de la filière semencière (qui capitalise les actions CTB précédentes), ont manifesté une efficacité notable (voir valeur). Ils ont reçu formation, RC et mise en réseau (INERA, SENASEM/COPROSEM, APSKO, AgriX)

Plusieurs contraintes subsistent :

La filière semencière n’est pas soumise à la vérité des prix (rémunération des acteurs, Pérennité)

Absence d’un dispositif permettant de programmer (avec anticipation) les mises en culture en fonction de la demande solvable

Problèmes de qualité signalés

Systèmes agricoles, innovation, diversification

Prise de conscience (OPB) de la nécessité d’adopter de nouveaux systèmes et de l’efficacité (technique, économique) de certains d’entre eux (gestion de la matière organique)

Un vaste réseau de parcelles expérimentales existe - difficulté dans la mesure des extensions privées (mais on connait les taux d’adoption mono factoriels)

Des rotations prometteuses, mais maîtrise « agronomique » des accompagnants à améliorer – réel besoin d’approfondissement

Pas de réel suivi scientifique des effets des innovations proposées (et pas de possibilité de le faire) – des effets à confirmer dans le temps

Contraintes et limites de l’action :

* + Pas de réelle action de développement de l’outillage en liaison avec la généralisation des cultures SCV
  + Mauvaise maitrise de certaines pratiques introduites par le projet ou non (cultures sens de la pente, développement spontané du labour motorisé violent de sols fragiles) : extensification contraire à l’approche.
  + Risque de décalage des calendriers (évolution climatique)

**Filières vivrières**

Une action indispensable en situation de déficit alimentaire dans les zones touchées (Maïs plébiscité, niébé et arachide implantés, soja limité (inoculum ? débouchés ?)

Un « mix – cultures » apprécié, qui prend en compte les attentes alimentaires et le maintien de la fertilité des sols

Une excellente adhésion des bénéficiaires

Des rotations à confirmer dans le temps, sur des bases objectives

Une bonne valorisation de l’action semencière

Une nécessaire complémentarité à assurer avec le R2 (commercialisation, valorisation)

**Filière Palmier**

Une action pertinente, à large effet, globale, porteuse de revenus à venir, plébiscitée par les exploitations familiales

Choix d’un matériel de haute qualité, opération pépinière réussie, mais quantités injectées très en deçà des besoins, risques fonciers dans certains cas

Pas encore d’effets impacts (ils ne seront pas vraiment visibles avant la fin du projet) – Mais forte demande transformation

Un dispositif conçu pour une prise en charge à la base de la poursuite du programme de plantation, mais souvent encore mal maitrisé dans la pratique

Des risques importants pour le futur liés au choix du matériel végétal (hybride Palmelit)

* + Obligation de racheter les graines (prix élevés mais des paysans – et des moniteurs- envisagent inopportunément de démultiplier les hybrides : risque d’échec des extensions)
  + Un seul cultivar diffusé (risques sanitaires ?)
  + Un seul fournisseur (risque commercial)

**Appui conseil**

Un double réseau (moniteurs et SERVICOM) présent dans la plupart des situations visitées (dispositifs appuyés aux différents niveaux) : les agents concernés sont :

* + Appréciés par les bénéficiaires
  + Fiers de leur nouvelle façon d’exercer l’encadrement, malgré des problèmes de gestion des CS signalés (retards remboursements)

Des bénéficiaires qui apprécient cet encadrement rapproché (forte fréquence) après des années sans appui.

Un dispositif de suivi des OPB en place, mais hétérogène et orienté vers les besoins des services d’appui conseil plutôt que centré sur l’OPB (et absence de gestion des historiques)

Des synergies entre services prises en compte, mais pouvant être optimisées (plan d’appui conseil), dossiers OPB communs entre services ?)

Les activités sont connues et appréciées par les bénéficiaires, mais on ne dispose encore que d’un très faible recul pour mesurer les effets

R2 – Appui à la valorisation

**Objet, stratégie :** Stratégie fondée sur les atouts présents et les contraintes à lever :

Connaissance des marchés, des prix et des quantités disponibles

Bonne demande,

Peu de transformation locale et de Valeur ajoutée

Peu d’alternatives de commercialisation pour les producteurs, difficultés de transport et tracasseries,

Position dominante des intermédiaires, unités de mesures non standardisées

Rythme de vente en fonction des opportunités

Filières peu dotées en infrastructures

**Principes**

Analyse des besoins des bénéficiaires

Amélioration de l'existant

Valeur ajoutée locale et amélioration des revenus des exploitations familiales

Technologie pour le plus grand nombre, facile à dupliquer et maitrisable par les utilisateurs

Innovation testée et démonstration

Promotion de l'entreprenariat local

Contribution locale, gage d’appropriation

Mise réseau des unités de transformation et de centre de stockage ;

Prise en compte du genre

Une action principalement envisagée au niveau des unions (5 retenues) mais prévoyant également la possibilité d’autres équipements /infrastructures

R3 – Gouvernance Secteur Public / renforcement des capacités

Double objet : Gouvernance provinciale : Gouvernance sectorielle et coordination sectorielle

Mobilisation de moniteurs, animateurs ruraux et superviseurs

Mise à niveau /recyclage des agents en place

Participation des agents mobilisés aux formations des OPB

Facilitation des missions de suivi, conseils, moyens de déplacement, prise en charge (via des primes)

Appui en gestion comptable et financière / Convention subsides

Système de reporting /monitoring OPB

* + La remise en action des encadrements de proximités formés et équipés est un point fort (Soft et hard), salué par tous.
  + Inquiétude concernant la pérennité (fin du financement CTB et des CS.
  + Résultat significatif en matière de structuration, et d’évolution vers l’autonomie (catégories I, II). Pas encore de III (autonomes)

Autres : Mise en place et renforcement de dispositifs de pilotage des actions – comité de pilotage provincial sur la politique d’émergence des services d’appui à la production ; COPROSEM sur la semence – dialogue inter-acteurs; SENAFIC – règlement et contrôle sanitaire dialogue avec les organisations professionnelles (paysans et phytosanitaires) ;

R4 – Genre

Le genre est considéré selon une « Vision Programme » (commune aux 3 programmes).

Le programme vise à :

Améliorer la sensibilité au genre chez les acteurs sectoriels

Renforcement des capacités des femmes (sphère privée) pour :

* + Développement des femmes comme actrices à part entière dans la société et l’économie (entreprise)
  + Améliorer la situation des femmes dans les différentes instances

Première phase non productive (?)

2e phase - changement ATN

Vision globale du genre dans le Kor (diagnostic) ;

Le travail implique fortement les instances provinciales (Division genre) ;

* + Etat des lieux des OP féminines engagées dans la transformation des produits agricoles ;
  + Formation d’un noyau de formateurs alphabétisation (40). Alphabétisation à venir ;
  + Prise en compte du Genre de façon transversale dans toutes les activités du programme (non reflété dans les indicateurs ;
  + Mise en place d’un dispositif provincial d’appui aux actions genre ;
  + Réalisations concrètes (micro entreprises) liées en particulier aux activités du R2 et appui FDI.

1. **Réponses aux questions d’évaluation**

Cotations d’évaluation selon les critères CAD

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Critère | Cotation | | | |
| A | B | C | D |
| Pertinence |  |  |  |  |
| Efficience |  |  |  |  |
| Efficacité |  |  |  |  |
| Impact |  |  |  |  |
| Durabilité |  |  |  |  |

NB : Risque en cas d’arrêt précoce

Genre

La dimension genre a été considérée selon une double approche : Classique, en transversal, et par l’appui aux institutions concernées et direct, par une action dans la sphère privée (Agriculture et transformation »

Les structures responsables ont reçu un appui institutionnel apprécié et utile.

Les effets et impacts restent à venir les actions programmées à concrétiser.

Environnement

S’agissant d’une évolution profonde des systèmes, le temps est un facteur déterminant pour juger les résultats obtenus.

Premiers résultats :

Les efforts déployés par le projet pour s’approprier et faire connaitre les techniques porteuses et les tester, non seulement au plan agronomique, mais également social et humain ;

La bonne perception par les producteurs de ces solutions qui leur apparaissent les plus accessibles et adaptées au contexte rural de la zone.

Les premiers résultats prometteurs (mais qui ne pourront être confirmés que sur le long terme).

1. **Conclusions et recommandations**

Evaluation globale

Le PRODAKOR peut être considéré comme un programme pertinent et ambitieux, qui, après un démarrage lent et incertain, est sur la voie de produire des résultats significatifs, mais dont les efforts risquent de ne pas être couronnés de succès par manque de temps et de budget.

Si l’on fait abstraction de la première phase, peu porteuse de résultats, dans un court délai d’exécution effectif, le programme a pleinement joué son rôle visant à enclencher un développement agricole durable au Kasaï oriental, en innovant dans l’approche et en jetant les bases d’une dynamique adossée à une organisation à la base en voie de consolidation.

Le PRODAKOR peut d’ores et déjà être considéré comme un outil d’apprentissage pour es acteurs du développement en RDC : il constitue, dans une certaine mesure, un « laboratoire » d’expérimentation dans les enseignements seraient utiles ailleurs.

Malgré ce constat positif, vu le « temps utile » restant effectif, ainsi que du fait d’importantes restrictions budgétaires, il est prévisible que le programme ne pourra atteindre les résultats essentiels poursuivis, sauf à envisager une période de prolongation d’au moins un an, possible contractuellement grâce aux reliquats observés.

Recommandations

Recommandation centrale : Prolonger la période d’exécution dans la cadre de la convention spécifique actuelle

Autres

| **Destinataire** | **Recommandations / Actions à entreprendre** |
| --- | --- |
| *Ambassade* | * Plaidoyer pour la prolongation des activités du programme (et la formulation d’une seconde phase) |
| *CTB* | * Formaliser (avec PRODAKOR) un programme transitoire sur l’hypothèse d’une prolongation. * Préparer l’instruction d’une seconde phase. |
| *Représentation Résidente* | Appuyer la CTB et le PRODAKOR dans cette démarche |
| *Autorités congolaises* | Contribuer au plaidoyer, et formaliser les engagements qui garantiront la poursuite du financement |

| *PRODAKOR* | **Recommandations générales** |
| --- | --- |
|  | * Elaboration d’un programme de mise en œuvre des recommandations : atelier de réflexion au sein de l’équipe |
| **Recommandations spécifiques** |
| **R1 - PRODUCTION**  **Semences :** Système d’information semences, économie de la filière, stockage amélioré  **Innovation :** Capitalisation, outillage manuel, formation technique des accompagnateurs, messages intensification,  **Mécanisation :** Messages « non travail », outillage adapté, démonstrations  **Palmier** Alternatives de proximité pour l’approvisionnement en matériel végétal de qualité |
|  | **R2 – VALORISATION**  **Stockage :** Définition des modèles, modes de gestion  **Commercialisation :** Système de mise en relation/info commerciale, Revoir Buts et approche de l’étude SIM  **Transformation :** développer des modèles alternatifs sur base villageoise (Clusters) |
| **R3 – GOUVERNANCE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES**  Préparer la capitalisation des méthodes d’appui conseil  Concevoir et mettre en œuvre dispositif intégré de gestion pour OPB III  Renforcer Appui OPB (Niveau III) |
| **R4 – GENRE**  Fonds d’appui  Micro entreprises féminines |